



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police

Question écrite n° 2291

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales de bien vouloir lui indiquer les effectifs précis de la police dans le département de Vaucluse pour chaque année depuis 1995 et, d'autre part, la répartition et la localisation de ceux-ci dans les différentes communes de Vaucluse, là aussi pour chaque année depuis 1995.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur l'évolution des effectifs de sécurité publique du département de Vaucluse depuis 1995, ainsi que leur répartition locale. Situé en zone très sensible, ce département a bénéficié, entre le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 2002 d'un accroissement des effectifs de sécurité publique de tous grades de 35 fonctionnaires ce qui représente une progression de 7,87 %. Dans le même temps le nombre de gradés et gardiens de la paix progressait de 26 unités, soit + 7,49 %. Cette évolution année par année peut être matérialisée comme suit :

AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Département de Vaucluse								
Corps de conception et de direction	7	7	7	7	7	7	6	6
Corps de commandement et d'encadrement	49	49	50	47	49	51	52	53
Corps de maîtrise et d'application	347	346	343	353	352	366	361	373
Personnels administratifs	42	42	45	4	43	44	45	48
Total	445	444	445	452	451	468	464	480
ADS	0	0	0	20	60	76	120	114

Policiers auxiliaires	17	26	32	28	19	17	3	0	Le détail de la progression pour chacune des cinq circonscriptions de sécurité publique du département est le suivant :			
-----------------------	----	----	----	----	----	----	---	---	---	--	--	--

AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Avignon								
Corps de conception et de direction	4	4	4	4	4	4	3	4
Corps de commandement et d'encadrement	28	28	30	28	27	31	29	30
Corps de maîtrise et d'application	199	196	198	205	202	205	206	208
Personnels administratifs	24	24	27	27	27	26	25	27
Total	255	252	259	264	260	266	263	269
ADS	0	0	0	20	33	48	82	67
Policiers auxiliaires	8	16	18	17	9	6	0	0

AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Carpentras								
Corps de conception et de direction	1	1	1	1	1	1	1	1
Corps de commandement et d'encadrement	6	6	5	4	5	5	6	5
Corps de maîtrise et d'application	45	45	42	46	44	44	46	49
Personnels administratifs	4	4	5	4	4	5	6	5
Total	56	56	53	55	54	55	59	60
ADS	0	0	0	0	7	7	13	17
Policiers auxiliaires	4	3	5	4	5	5	1	0

AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cavaillon								
Corps de conception et de direction	1	1	1	1	1	1	1	0
Corps de commandement et d'encadrement	5	5	5	5	6	5	6	7
Corps de maîtrise et d'application	36	38	38	39	41	42	36	41

Personnels administratifs	5	5	4	4	4	4	5	5
Total	47	49	47	49	52	52	48	53
ADS	0	0	0	0	8	6	8	9
Policiers auxiliaires	5	4	6	4	3	3	2	0
AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Orange								
Corps de conception et de direction	1	1	1	1	1	1	1	1
Corps de commandement et d'encadrement	5	5	5	4	5	5	5	5
Corps de maîtrise et d'application	35	36	35	33	34	39	39	41
Personnels administratifs	5	5	5	6	6	7	7	7
Total	46	47	46	44	46	52	52	54
ADS	0	0	0	0	6	9	11	10
Policiers auxiliaires	0	0	0	0	0	0	0	0
AU 1er JANVIER (0 h 00)	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Pertuis								
Corps de conception et de direction	0	0	0	0	0	0	0	0
Corps de commandement et d'encadrement	5	5	5	6	6	5	6	6
Corps de maîtrise et d'application	32	31	31	30	31	36	34	34
Personnels administratifs	4	4	4	4	2	2	2	4
Total	41	40	40	40	39	43	42	44
ADS	0	0	0	0	6	6	6	11
Policiers auxiliaires	0	3	3	3	2	3	0	0

Le rétablissement de la sécurité publique constitue une priorité de l'action du Gouvernement. Dans cet esprit, la loi du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure prévoit notamment la création de 13 500 emplois dans la police et la gendarmerie nationales, dont 6 500 emplois pour la police nationale au titre desquels 2 000 emplois seront affectés à des missions de sécurité de proximité sur la période 2003-2007. La répartition de ces fonctionnaires de police supplémentaires fera l'objet d'une étude approfondie dans laquelle le département de Vaucluse retiendra toute l'attention nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2291

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 septembre 2002, page 2975

Réponse publiée le : 21 octobre 2002, page 3749